

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manipulateurs en électroradiologie médicale Question écrite n° 28978

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des manipulateurs en électroradiologie médicale. Ces personnels réclament depuis quelques années d'être considérés comme des personnels soignants. En effet, ils travaillent sur prescription médicale, participent aux diagnostics et sont en contact avec les patients qu'ils manipulent, sur qui ils mettent en place des voies veineuses et auxquels ils apportent des soins techniques. Or cette non-reconnaissance a des incidences importantes lors de la pandémie actuelle puisqu'ils sont, de ce fait, exclus des mesures prises en faveur des personnels soignants, alors même qu'ils sont en contact avec des malades atteints du covid-19. Il vient donc lui demander si le Gouvernement entend leur apporter cette reconnaissance attendue.

Données clés

Auteur: M. Thibault Bazin

Circonscription: Meurthe-et-Moselle (4e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 28978 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 avril 2020, page 3098 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)